

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 20
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le lundi 27 mars à 10h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 17 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

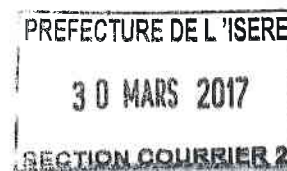
PRÉSENTS : 6

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Édouard BOS, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : 1

Michel JORCIN

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : Vote du Compte administratif 2016

Le Compte administratif 2016 est présenté par Stéphane GIRARD, Maire.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Clotilde CORRENOZ, Maire-adjointe prend connaissance des résultats du Compte administratif 2016 qui se présentent comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	63 965,97 €	53 715,43 €	117 681,40 €
Dépenses	67 015,28 €	47 519,29 €	114 534,57 €
RÉSULTAT 2016	- 3 049,31 €	6 196,14 €	3 146,83 €
Report exercice N-1	335 859,81 €	20 210,79 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016	332 810,50 €	26 406,93 €	359 217,43 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
Approuve le Compte administratif 2016.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD